



# CAPE

Cellule d'Appui Personnalisé aux Entreprises

**Relancez  
au plus vite  
votre activité  
et limitez les  
conséquences de  
la crise sanitaire.  
La CAPE  
vous aide.**

**APPELEZ LE**

**01 88 10 00 20**

**PARIS** ●  
**SACLAY**  
Communauté d'agglomération

## CAP VERS LA RELANCE

**Une équipe d'experts dédiée (agglo, villes et partenaires) pour**

Identifier les potentielles solutions de financement.

Vous **connecter** au **réseau business local** (développer le CA, trouver des fournisseurs de proximité, etc.).

Vous **informer** de vos droits et vous **guider** dans l'obtention des **aides mobilisables**.

Vous **accompagner** dans les adaptations et les **nouveaux process** liés à votre activité (organisation, digitalisation, etc.)

## POUR QUI ?

- Pour tous **dirigeants d'entreprises**, de **structures économiques et associatives** présentes sur le territoire de l'agglomération Paris-Saclay (27 communes)

## COMMENT ?

- Par un numéro unique : **01 88 10 00 20** et/ou
  - Par un **formulaire** disponible sur **paris-saclay.com** (rubrique fil d'actualité COVID 19).
- CAPE disponible du **lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption**.

## Bénéficiez du fonds de résilience !

Mobilisée pour la pérennité et la santé de son tissu économique, l'agglomération Paris Saclay consacre 3 millions d'euros à la reprise d'activité des entreprises locales. Ce fonds a pour objectif de relancer l'activité des TPE / PME.

La CAPE vous accompagne dans le montage de votre dossier.

**SONT CONCERNÉES LES ENTREPRISES FRANCILIENNES DE 0 À 20 SALARIÉS, TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS CONFONDUS :**

- Avance remboursable de 3000 à 100 000 euros
- Taux 0% et sans garantie
- Durée de remboursement jusqu'à 6 ans
- Différé de remboursement jusqu'à 2 ans

**SONT CONCERNÉES LES ENTREPRISES FRANCILIENNES DE 0 À 20 SALARIÉS, TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS CONFONDUS :**

- présentant des difficultés de trésorerie suite à la crise sanitaire ;
- nécessitant des adaptations nécessaires à la reprise (organisation, matériels, équipements, etc.) ;
- ayant eu un refus de prêt (banque, PGE) ;
- ou présentant des besoins de financements supplémentaires.

**UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE ET ACCÉLÉRÉE**

- Dépôt du dossier en ligne sur la plateforme régionale jusqu'au 31 octobre 2020 sur **www.iledefrance.fr**

Réponse sous 48 h après le passage en comité.

## Contactez vite la CAPE

Cellule d'Appui Personnalisé  
aux Entreprises

au **01 88 10 00 20**

Formulaire sur **paris-saclay.com**

Plus d'infos :  
01 88 10 00 20  
deveco@paris-saclay.com  
paris-saclay.com

**PARIS** ●  
**SACLAY**  
Communauté d'agglomération

Communauté Paris-Saclay  
Parc Orsay Université  
1 rue Jean Rostand 91898 Orsay Cedex

